Annexe b - Pertes de fonds - Plantations pérennes et pépinières

GEL DU 19 AU 22 AVRIL 2017

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| **N° PACAGE : 034**|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Indiquer les plantations pérennes arrachées qui nécessitent une replantation et qui ne feront pas l'objet d'une demande d'aide par ailleurs de type FranceAgriMer.

Nature de fonds	ÉLÉMENTS SINISTRÉS													
	Cultures pérennes (hors vigne taille sévère)			Vigne taille sévère				Pépinières (hors vigne)						Commune et n° de parcelle cadastrale
	Age à la date du sinistre (années)	Nombre de pieds sinistrés	Nombre de pieds à relever	Surface totale ha	Surface totale a	Surface totale ca	Quantité récoltée hl (1) q (2)	Coordonnées de l'entreprise [Nom, adresse]	Devis n°	Facture n°	Montant hors taxe (€)	Date d'émission devis ou facture	Date d'acquittement de la facture	
Vigne de cuve palissée :														
Vigne de cuve non palissée :														
Vigne de table :														

Date :

Signature :